

Audit énergétique et accompagnement aux projets de rénovation

« Le petit coup de pouce pour les grandes décisions »

Kerléa vous propose un service original de diagnostic et d'accompagnement pour votre projet de rénovation d'habitat. Avec comme objectif principal d'améliorer le confort, réduire les consommations d'énergie et de définir un projet de travaux cohérents et adapter à vos choix et modes de vie.

Les projets de rénovation sont souvent longs et complexes, l'audit énergétique est là pour vous accompagner dans votre projet et vous aider à faire les bon choix...

L'audit énergétique c'est quoi ?

L'audit énergétique est une méthode officielle pour faire un diagnostic thermique et pratique de l'existant d'un bâtiment d'habitation et proposer différents scénarios d'amélioration de l'habitat : travaux, confort attendu, économie d'énergie, couts, aides financières etc.

L'objectif de l'audit est de vous permettre d'avoir un chemin à suivre avec les différentes étapes pour réaliser votre projet : choix et chronologie des travaux souhaitables, les aides financières éventuelles etc.

Comment ça se passe ?

L'audit comprend 4 étapes :

- **L'entretien préalable**, pour exprimer vos envies et vos besoins en vue de l'amélioration de votre habitat.
- **La visite technique** et la réalisation d'un diagnostic énergétique et des spécificités du bâti
- **Le rapport d'audit** avec des propositions et pistes de solutions chiffrées
- **L'entretien de restitution** pour envisager les différentes solutions et pour vous permettre de définir votre projet de rénovation et ses étapes.

Et la suite ?

Pour aller plus loin et davantage de conseils notamment dans le cas de rénovation complexe, très basse consommation, auto-construction ...vous pouvez profiter de l'option « accompagnement aux projets d'habitat » : accompagnement personnalisé à la définition de votre projet, choix des solution techniques, choix des matériaux, des entreprises, des devis....

Vous pouvez aussi bénéficier aussi de l'option diagnostic caméra infrarouge : visualisation des défauts d'isolation et autres problématiques du bâti.

Combien ça coute ?

Audit énergétique, secteur Trièves : **350€ TTC**

Autres secteurs : forfait en fonction de la distance.

Option diagnostique caméra thermique (période hivernale) : **50€**

Accompagnement projet d'habitat : **350€ TTC**

Audit énergétique + Accompagnement projet d'habitat : **650€TTC**

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

www.kerlea.org

yvan.bidalot@kerlea.org

Tel : 06 87 42 59 49